

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Jeudi 25 février 2016

Membres du Conseil Municipal présents : Valérie GUYON, Pascal CHEVAILLIER, Olivier BROCOLT Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Patrick ARBAN, Olivier MALIN, Sébastien LABRY, Bernard MALIN, Virginie GAGNEUX, Michel PIRAT, Sylvie LONG.

Excusés : Anne BASSET.

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a **délibéré sur les questions suivantes et a**:

- **accordé** sa garantie à hauteur de 20%, soit pour un montant de 80 520 €, pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 402 600 € souscrit par la SEMCODA auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations destiné à financer la construction de logements SEMCODA – 3 logements PLUS / 1 logement PLAI , situés à Saint-Nizier le Bouchoux, « Bel Air » ;

- **accordé** sa garantie à hauteur de 20%, soit pour un montant de 54 440 €, pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 272 200 € souscrit par la SEMCODA auprès de la Caisse d'Epargne destiné à financer la construction des logements SEMCODA – 2 logements individuels PSLA , situés à Saint-Nizier le Bouchoux, « Bel Air »

- **autorisé** Madame le Maire à signer les conventions d'accord de garantie avec la SEMCODA ;

- **désigné** les représentants de la Commune pour l'attribution de logements SEMCODA :

- Virginie GAGNEUX
- Gilbert ANDRE

- **validé** la cartographie de l'état de l'urbanisation de la commune au 1^{er} janvier 2015, établie par le SCOT de Bourg Bresse Revermont, en précisant que cet état de l'urbanisation délimite le tissu urbain avec ses dents creuses, permettant ainsi de définir où sont susceptibles de se situer les surfaces d'urbanisation future en extension du tissu urbain ;

- **pris connaissance** de divers devis pour l'établissement du budget primitif ;

- **décidé** d'une réunion avec la Commune de Curciat-Dongalon et l'Association « Les Ptits Gloutons » pour étudier les problèmes concernant la cantine scolaire ;

- **débatu** sur le devenir de la boulangerie ;

- **pris connaissance** de l'avancement de l'opération « Elagage » qui se déroule sur l'ensemble du territoire de la commune ;

- **pris connaissance** du bon fonctionnement du « Service Jeunes », ouvert depuis début février, à l'Espace de la Carronnière, à St Trivier de Courtes, pour les jeunes de 11 à 17 ans.

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,

Madame le Maire lève la séance.

Le Maire,

Valérie GUYON